



Ifremer

Objet : Dragage Huîtres plates de la baie du Mont-Saint-Michel en vue d'un transfert vers la baie de Quiberon

Avis Ifremer

Direction Inter-Régionale de la Mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Division Pêche et Aquaculture

Unité Réglementation et droits à produire

Dinard, le 20 décembre 2013

Vos réf. : -

Nos réf. : LER/BN.13.Avis14CR

Affaire suivie par Claire ROLLET

Madame,

En réponse à votre courriel du 26 novembre 2013 sollicitant l'avis de l'Ifremer à propos de la demande du CRC Bretagne Nord pour une autorisation de draguer des huîtres plates en baie du Mont-Saint-Michel pour un projet de réensemencement des zones de captage en baie de Quiberon, nous pouvons apporter les éléments suivants.

IMPACT EN BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Concernant le dragage des 40 tonnes escomptées d'huîtres plates, il est nécessaire d'évaluer l'impact d'une telle action sur le gisement de la baie du Mont-Saint-Michel.

Une visite de gisement permettra d'évaluer l'état du stock et ainsi pourra valider ou modérer la quantité à collecter en baie du Mont-Saint-Michel. Le plan d'échantillonnage à mettre en œuvre pourra être défini sur la base de la délimitation des zones sur lesquelles les professionnels-conchyliculteurs souhaitent collecter les huîtres plates. L'échantillonnage pourrait se faire à partir de bateaux de professionnels en présence de scientifiques Ifremer (LERBN-Station de Dinard).

ASPECTS SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

La caractérisation sanitaire (tous pathogènes confondus) des géniteurs avant prélèvement et transfert vers la Baie de Quiberon serait sans doute nécessaire. Il est reconnu que le dragage stresse fortement les huîtres plates, lesquelles peuvent alors provoquer des flambées de bonamiose (pour rappel, à la fin des années 1990, des opérations de dragage menées en Rance

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Laboratoire Environnement littoral et Ressources aquacoles

Bretagne Nord

Station IFREMER Dinard

CRESCO
38 Rue du Port-Blanc
BP 70 134
35801 DINARD Cedex
France

téléphone 33 (0)2 23 18 58 58
télécopie 33 (0)2 23 18 58 50

Siège social

155, rue Jean-Jacques
Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux
Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>

avaient conduit à la quasi-disparition du gisement). Même si la bonamiose a déjà été observée en baie de Quiberon, le mode de collecte des huîtres sera peut-être déclencheur de nouvelles flambées d'épizootie.

Concernant les risques de développement des crépidules venant de la baie du Mont-Saint-Michel sur le lieu de réacheminement, les nombreuses acquisitions vidéo réalisées par le projet RISCO, confirment la présence de crépidules en baie de Quiberon. Ce critère ne peut donc pas être limitant. Toutefois, la calibration et le tri préalable du stock d'huîtres plates prélevé pourra limiter le transfert de nouvelles crépidules.

IMPACT EN BAIE QUIBERON

Concernant l'impact d'un 'ré-ensemencement' de 40 tonnes d'huîtres plates en Baie de Quiberon, il n'est pas possible de prévoir l'effet positif ou négatif d'une telle opération. Des études sur le recrutement des gisements dans cette baie sont actuellement en cours. L'impact de ce repeuplement sur le futur recrutement ne pourra pas être évalué avant la fin de 2014.

CONCLUSION

Compte tenu de ces éléments, l'Ifremer ne peut pas émettre d'avis sur la quantité d'huîtres plates disponibles en baie du Mont-Saint-Michel avant d'avoir procédé à l'analyse des résultats de la commission de visite.

En l'état, l'avis d'Ifremer est favorable sous réserve qu'un état de stock soit réalisé et que des précautions en terme de tri et de calibration soient prises afin de limiter les risques de proliférations de crépidules venant de la baie du Mont-Saint-Michel.

En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Madame, l'assurance de toute ma considération.

Claire ROLLET
Chef de Station Ifremer de Dinard

PIECE JOINTE EN ANNEXE

- Courriel du 26 novembre 2013

Copie interne Ifremer : Directeur du Centre de Bretagne
Responsable de l'Unité Littoral, Centre de Bretagne